

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: 2

Artikel: D'un dépôt fédéral de la guerre [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral ; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie ;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 2.

Lausanne, le 15 Janvier 1865.

X^e Année.

SOMMAIRE. — D'un dépôt fédéral de la guerre. (*suite*). — Considérations sur l'art de la guerre chez les Anglais. — Nouvelles demandes de réforme dans l'habillement de l'armée suisse. — Nominations. — Avis.

D'UN DÉPOT FÉDÉRAL DE LA GUERRE.

(*Suite.*)

1. *Classification des matériaux des archives.*

Ce travail se trouve naturellement justifié par l'emploi et l'utilisation des matériaux. La valeur des matériaux existants ainsi que les dépenses qui ont été faites pour les reconnaissances demeurent un capital improductif si ces matériaux sont inaccessibles.

Il est nécessaire de fixer dans un travail spécial le type et les bases que l'on veut adopter pour la classification des matériaux des archives concernant la connaissance du territoire et la défense nationale, savoir :

La division en séries géographiques des zones frontières.

Dans ces divisions, les matériaux seront répartis en quatre catégories :

1^o Descriptions tactiques (topographiques) dans lesquelles rentrent les reconnaissances, les rapports et croquis des positions, les profils et la description des cours d'eau ;

2^o Description statistique. En ne considérant que ce qui est d'un intérêt militaire, des formulaires imprimés devront être établis à cet effet ;

3^o Importance stratégique (géographique-militaire), emploi des accidents de terrain ;

Mémoires militaires.

4^e Matériaux historiques militaires.

Dans chaque catégorie on observera l'ordre des sections géographiques.

Après que le bureau d'état-major aura classé le matériel existant, il cherchera à combler les lacunes avec les moyens dont il dispose, afin d'établir une *description générale du pays au point de vue militaire*; cette description comprendra les différentes parties de la Suisse au point de vue tactique, statistique, stratégique et historique. (¹)

2. *Collection et études des notices militaires concernant les pays voisins et leur puissance militaire.*

La collection des renseignements sur un Etat limitrophe avec lequel nous pourrions entrer en conflit, doit contenir la statistique de ce pays, les moyens dont il peut disposer, ainsi que des renseignements sur le territoire limitrophe.

Jusqu'à présent, les archives militaires ne possèdent presque aucun renseignement à ce sujet. (²)

(¹) Un tel travail serait ou un enfantillage, ou une œuvre immense, bien plus considérable que celle de l'atlas. Des hypothèses innombrables peuvent être soulevées par l'étude du pays au point de vue stratégique et tactique seulement, suivant les circonstances politiques très-diverses qui pourraient se produire et qui devraient être prévues, suivant, par exemple, que tel ou tel allié interviendrait en notre faveur ou en faveur de notre ennemi. A en juger par le grand abus du mot *stratégique* dans les affaires publiques des dernières années, et par la manière dont le rédacteur même du message use et abuse de cette expression, on peut s'attendre à voir entrer toutes choses dans le domaine plus ou moins réel de la stratégie. Un chemin quelconque peut devenir une voie stratégique; un carrefour, un confluent quelconque est un nœud stratégique, et toute taupinière une position tactique. Les reconnaissances de 1860 avaient abouti à couvrir la Suisse d'un millier d'ouvrages fortifiés par la masse de positions tactiques qu'on prétendait y avoir découvertes! La seule bonne et vraie description militaire d'un pays se compose de quelques pages de légende et de statistique jointes à un atlas de cartes générales et spéciales. Ce serait se donner une peine colossale et gratuite, se donner la tâche des Danaïdes, et refaire, sous une autre forme et avec moins de succès, le bel atlas fédéral que d'entreprendre la description générale en question. Il y a bien d'autres choses plus utiles dont le dépôt pourra charger ses employés. — Quant à la partie historique, elle peut mener très loin aussi; mais elle est nouvelle et sous tous les rapports très louable.

(²) Erreur! Les bibliothèques fédérales, celles des cantons, bon nombre d'officiers possèdent déjà tout cela. La connaissance des armées limitrophes rentre dans les cours ordinaires d'état-major. C'est l'affaire d'un simple almanach. Celle du territoire est l'affaire d'une carte avec zones frontières. Une heure chez un libraire quelconque de Berne, procurerait, pour quelques francs, tout l'étagage de ce chapitre.

La Confédération n'a pas encore d'organe capable de réunir ces renseignements qui nous seront précieux en cas de conflit.

Comme un mouvement offensif sur le territoire ennemi, fait en temps opportun, peut être un des moyens les plus efficaces pour une bonne défense nationale, il est évident que la connaissance même de l'ennemi et de son territoire devient nécessaire.

Il est facile de comprendre que la connaissance des lignes d'opération et des moyens de communication dont l'ennemi se sert pour atteindre nos frontières est très importante. Il en est de même de la notion des obstacles naturels qu'il rencontrera et en général du terrain avoisinant qui peut devenir le théâtre de la guerre par suite des opérations. (¹)

La connaissance parfaite de notre propre terrain envisagé au point de vue militaire n'est guère possible sans la notion du territoire étranger limitrophe, et les dispositions de la défense doivent naturellement se diriger sur celles de l'attaque. (²)

L'étude des progrès de l'organisation militaire et des perfectionnements dans les moyens de faire la guerre, est plus ou moins laissée au soin et à la bonne volonté individuelle ; il y a de notables progrès à faire chez nous sous ce rapport.

Dans d'autres pays, c'est le dépôt de la guerre ou l'organisation analogue d'un bureau d'état-major qui est chargé de réunir ces utiles renseignements, et il y aurait, sans aucun doute, progrès pour notre armée, si l'organisation militaire d'autres Etats était imitée sous ce rapport et si le dépôt de la guerre était chargé des travaux en question.

Comme une grande partie de ces connaissances peut être puisée dans les publications étrangères, ce travail serait confié à des officiers de l'état-major comme travail privé et volontaire et le dépôt de la

(¹) C'est vrai. Aussi depuis longtemps le général Dufour a-t-il décidé de compléter ses feuilles frontières en finissant les zones au-delà comme celles en-deçà de la frontière. Ce travail est commencé même pour quelques feuilles.

(²) Voici notre dépôt qui va nous apprendre cette nouveauté que « les dispositions de la défense doivent naturellement se diriger sur celles de l'attaque » !! Il va se charger aussi des « progrès de l'organisation militaire et des perfectionnements dans les moyens de faire la guerre » par le moyen d'un recueil « d'utiles renseignements » de tactique, d'organisation, de perfectionnements modernes, toutes choses « trop laissées jusqu'ici au soin et à la bonne volonté individuelle. » Soit ! Quoique les ouvrages de Jomini, de Dufour et autres assez utiles ne soient sortis ni des nues, ni d'arcanes officielles, je trouverais assez glorieux qu'avec nos 20,000 francs par an on fit mieux que ces maîtres, et qu'on leur créât, au dedans et au dehors du dépôt de la guerre, des successeurs en grand nombre et qui les dépassassent.

guerre leur fournirait les matériaux qui leur seraient nécessaires. (¹)

La statistique militaire de l'étranger comprendra les points suivants :

- 1^o Organisation de l'armée ;
- 2^o Armement et équipement ;
- 3^o Notions statistiques ;
- 4^o Territoire.

(A suivre.)

CONSIDÉRATIONS NOUVELLES SUR L'ART DE LA GUERRE CHEZ LES ANGLAIS (²).

Voilà un titre bien fait pour séduire les esprits avides de nouveautés ! Des considérations *nouvelles* sur l'art de la guerre, et chez les Anglais ! L'annonce était trop piquante pour qu'il fût possible de résister à la tentation d'ouvrir un livre annonçant de pareilles révélations. Je l'ai donc ouvert, curieux d'apprendre quel progrès nos voisins avaient fait faire à l'art militaire, mais je n'ai pas tardé à me convaincre que les *nouveautés* annoncées remontaient à Carnot, à Jomini, à Napoléon, et qu'elles avaient été notre premier catéchisme militaire ! Quant à l'art de la guerre chez les Anglais, c'est l'art de la guerre chez toutes les autres nations, copie pâle et effacée du grand art des Frédéric et des Napoléon.

Rien de nouveau donc que sur le titre, et surtout rien de particulier aux Anglais.

(¹) Voici une finale qui ne répond guère aux brillantes prémisses des alinéas précédents. C'est presque la montagne accouchant d'une souris. Quoi ! ce programme si captivant et si grandiose ne serait plus que l'affaire d'un « travail privé et volontaire » ! tandis que dix lignes plus haut on gémissait de ce qu'il était laissé « au soin et à la bonne volonté individuelle. » Il n'y aura donc rien de changé dans le monde, sinon une grosse contradiction de plus, et le fait que le dépôt agrandira les rayons et l'usage de la bibliothèque fédérale !

(²) *Considérations nouvelles sur l'art de la guerre (chez les Anglais)*, par le capitaine Mac Dougall, traduit en français par le capitaine Mac Intosh, du 63^e de ligne, 1 vol. in-12, Poitiers, Henri Houdin, libraire-éditeur. — Au moment où nous étions occupé de la lecture de cet ouvrage, pour en présenter la substance à nos lecteurs, nous avons trouvé notre besogne toute faite, et beaucoup mieux encore, dans deux articles d'un officier d'état-major français, M. Frédéric Guillot, publiés par le *Moniteur de l'armée* des 1^{er} et 16 novembre 1864. Nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de poser la plume et nous borner à reproduire tout simplement les très-justes appréciations de M. Guillot. En les lisant nos lecteurs se convaincront que si notre paresse naturelle trouve son compte à une rédaction à coups de ciseaux, en revanche ils n'y perdent ni pour le fond ni pour la forme. F. L.